



CARBON FOREST

Pour un stockage carbone durable

ACCÉLÉRER VOTRE TRAJECTOIRE DE DÉCARBONATION

Protéger l'environnement est aujourd'hui un véritable enjeu pour nos entreprises et pour les valeurs qu'elles véhiculent auprès de leurs clients mais aussi de leurs partenaires.

En effet, réduire nos déchets, notre consommation de ressources ou notre impact sont autant de problématiques écologiques désormais centrales dans le cadre de notre responsabilité sociétale.

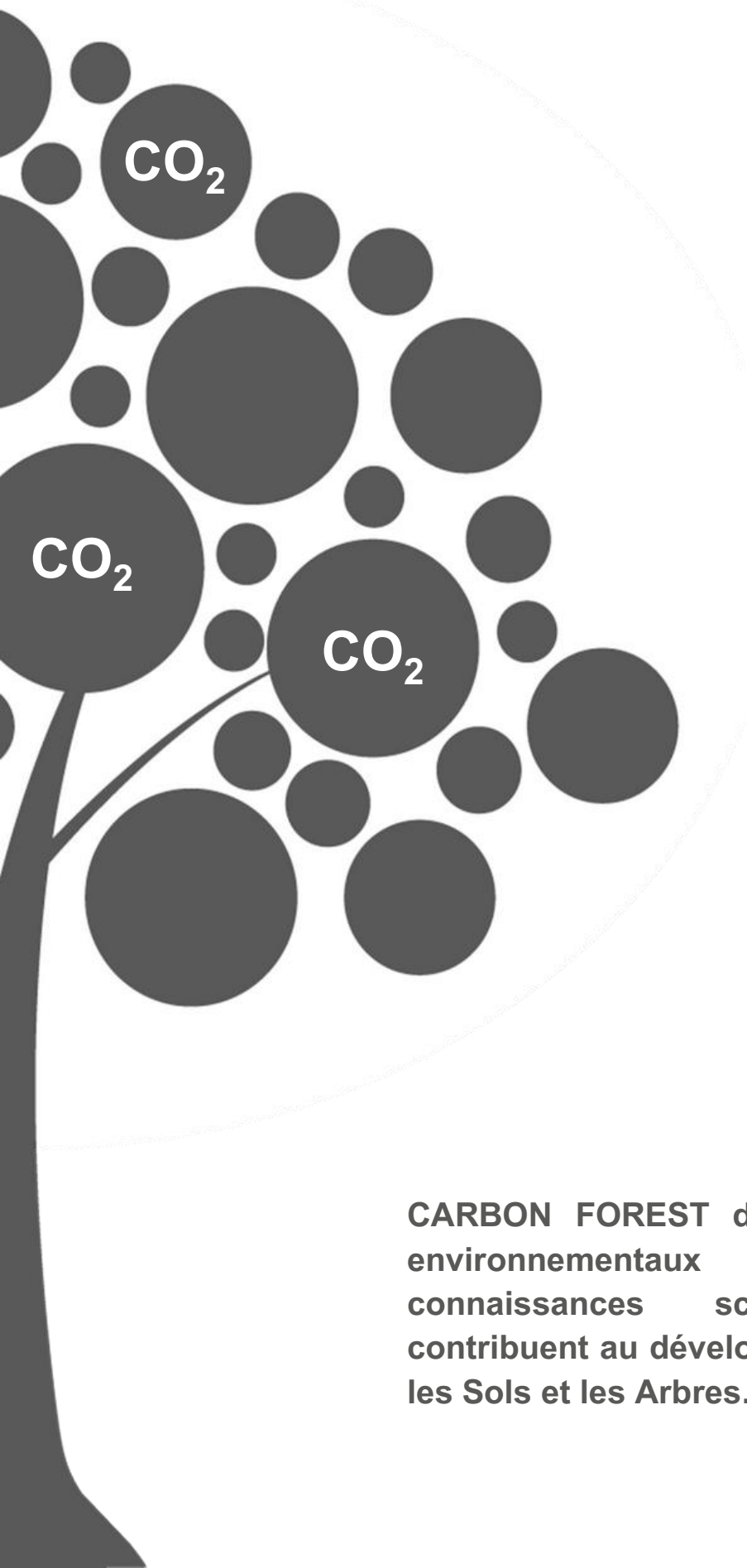
Si chaque activité émet des gaz à effet de serre, il nous est aujourd'hui possible d'atténuer notre empreinte carbone par des actions fondées sur la Nature.

CARBON FOREST s'inscrit dans cette démarche environnementale forte parce que durable, certifiée par des spécialistes et positionnée sur actions environnementales concrètes. Une image qui correspond souvent à l'identité d'une entreprise activement impliquée dans l'environnement de son territoire.



UNE DÉMARCHE DE CONSERVATION DES FORÊTS

COMPRENDRE ET AMÉLIORER LA GESTION DES FORÊTS POUR LA BIODIVERSITÉ, LA PRÉSERVATION DES SOLS, LA QUALITÉ DU BOIS ET LA RESSOURCE EN EAU



CARBON FOREST développe des programmes environnementaux qui s'appuient sur les connaissances scientifiques récentes et contribuent au développement de la Recherche sur les Sols et les Arbres.



UN STOCKAGE EFFICIENT DU CARBONE

Dans les sols et les arbres

Pour un stockage durable du carbone atmosphérique, CARBON FOREST s'appuie sur une méthode de **sylviculture à couvert continu**.

Si la pratique de coupe rase d'une parcelle entraîne son renouvellement rapide par plantation de nouveaux arbres, les interventions successives de dessouchage, labour et plantation combinés à l'érosion exercent une émission de carbone du sol dans l'atmosphère. De plus, il y a destruction de l'écosystème et de sa Biodiversité pour de nombreuses années (temps de la reconstitution de l'espace boisé).

En revanche, une sylviculture à couvert continu, permet de récolter du bois tout en respectant les cycles naturels, et en maintenant l'écosystème, qui ne cesse de se diversifier au gré de son développement naturel.

D'origine organique autant que végétal, le carbone constitue la première source d'énergie pour les végétaux et demeure un facteur clef de la Biodiversité.



UN ENJEU AUX MULTIPLES FONCTIONS

Pour le Climat, la Biodiversité, l'Eau et le Bois

En améliorant le puits de carbone, les sols augmentent leur matière organique permettant d'apporter les nutriments nécessaires **à la croissance des arbres et au développement des micro-organismes vivants** (Bactéries, Champignons, Algues, etc.) indispensables aux cycles écologiques et notamment **la régulation des nitrates et nitrites des eaux souterraines**.

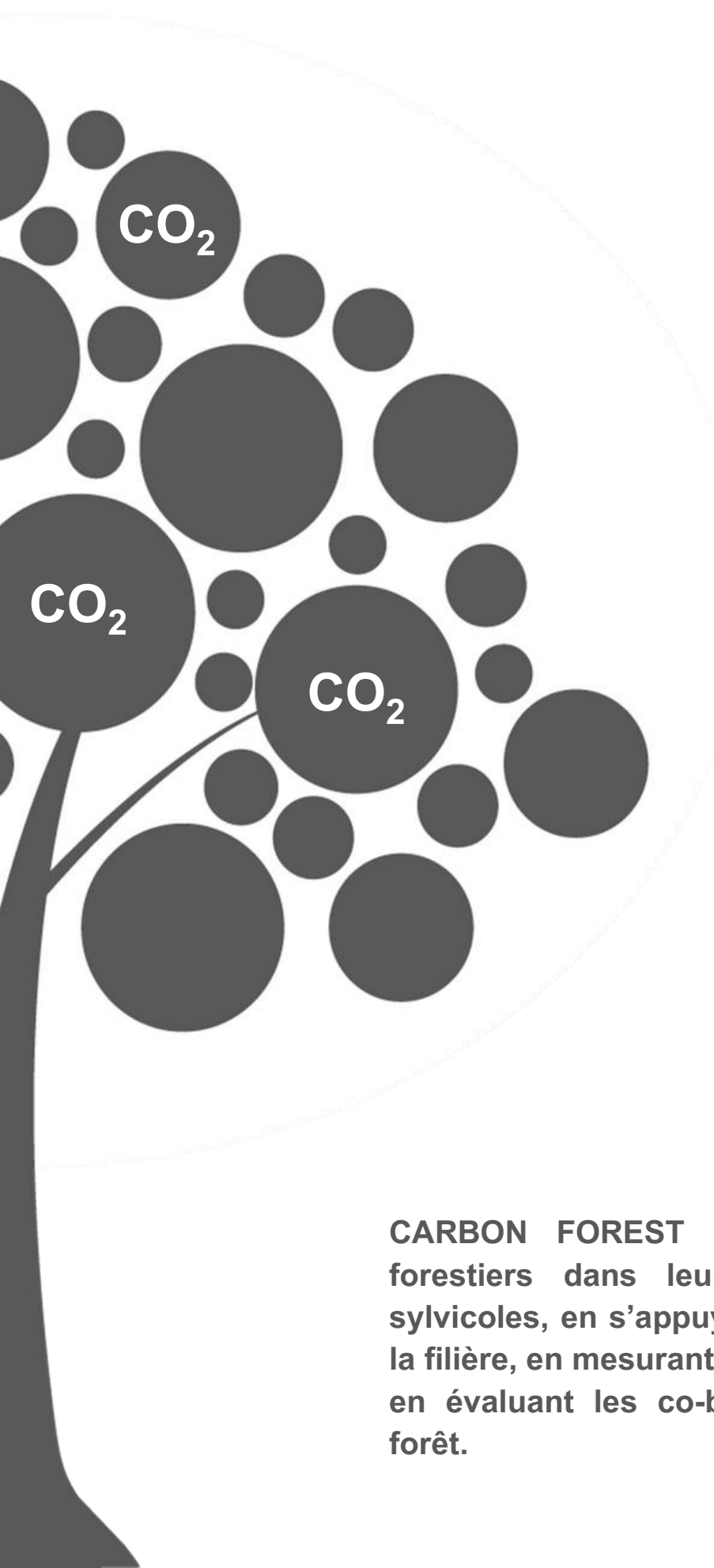
En respectant les cycles naturels, cette pratique de sylviculture suit une évolution lente de l'environnement et des paysages. Elle offre ainsi une meilleure résistance et résilience de la nature pour :

- s'adapter aux maladies et aux aléas climatiques;
- Contribuer à la production de bois de qualité, par le maintien permanent d'une ambiance forestière;
- Et améliorer le cycle de l'Eau en apportant une meilleure rétention / filtration des eaux de pluie.

Les forêts couvrent 30% de la surface terrestre. Elles abritent 80% des espèces Amphibiens, 75% des Oiseaux et 65% des Mammifères.

UNE DÉMARCHE SIMPLE ET CONCRÈTE

ENGAGEMENTS, IMPACT LOCAL ET VOLONTAIRE EN FRANCE



CARBON FOREST propose d'accompagner les forestiers dans leurs transitions de pratiques sylvicoles, en s'appuyant sur des innovations pour la filière, en mesurant les absorptions de carbone et en évaluant les co-bénéfices associés à chaque forêt.



LES ENGAGEMENTS FORESTIERS

Une démarche engagée pour l'environnement

La méthode de sylviculture à couvert continu de CARBON FOREST porte les engagements d'un propriétaire forestier **au-delà des exigences légales** en faveur de l'environnement.

La force de notre démarche réside dans son mode de gestion et son application, **permettant de valoriser les services rendus par une exploitation contrôlée pour la conservation d'un écosystème vivant.**

Tout propriétaire forestier est tenu de respecter les exigences de **notre charte environnementale**.

- **Afin d'assurer le couvert forestier**, le propriétaire s'engage dans la conservation d'un minimum requis de 80 m³ de bois d'œuvre à l'hectare. Il assure de fait l'abandon de toutes coupes à blanc-étoc ou coupe rase en forêt.
- **Afin d'assurer la préservation des sols**, le propriétaire renonce à exercer tout travaux du sol, apports phytosanitaires, brûlages, arrachages et exportations de souches.
- **Afin d'assurer la vocation écologique**, le propriétaire conserve les arbres morts sur pied et la régénération naturelle, et ne dispose pas d'enclos de chasse.
- **Afin d'assurer un engagement social**, il favorise tant que possible les entreprises locales dans l'exploitation ou la valorisation des bois.

Sur toutes **les surfaces labellisées**, un dispositif scientifique est installé pour suivre l'évolution des projets.

- **Des placettes dendrométriques** sont installées pour suivre le couvert forestier et un Monitoring est restitué au propriétaire.
- **Des places chimiques** sont analysées pour suivre le stockage de carbone dans les sols et un Monitoring est restitué au propriétaire.
- **Un indice de Biodiversité** est appliqué selon 15 critères prédéfinis et permet d'attester le niveau potentiel des co-bénéfices associés et des indicateurs sur les actions à entreprendre pour l'améliorer.

UN SUIVI SCIENTIFIQUE COMPLET

En forêt, toutes les placettes sont géolocalisées et entrent dans la constitution d'une base de données exceptionnelle. Le suivi de la croissance des arbres, l'évolution des stocks de carbone et azote dans les sols, et plus généralement tous les travaux conduits sont remesurés à intervalle de 5 ans. Des études particulières sur la faune ornithologique ainsi que les batraciens et les chiroptères peuvent également être réalisées.



UN IMPACT LOCAL

Conserver les forêts françaises

La réduction des émissions de gaz à effet de serre est plus que jamais un enjeu pour les entreprises afin d'être en concordance avec les seuils de décarbonation fixés par la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) aux horizons 2030 et 2050. Ces objectifs imposent de repenser en profondeur les pratiques des différentes filiales de l'industrie. Pour accompagner les entreprises dans cette transition et permettre l'accélération de la décarbonation, CARBON FOREST propose de contribuer **à la bonne gestion des forêts, véritables puits carbone.**

En s'engageant dans de tels projets,

- **Vous accompagnez les forestiers dans une démarche de transition de leurs pratiques**
- **Vous soutenez la Recherche pour une meilleure connaissance de ces écosystèmes complexes et vitaux.**
- **Vous bénéficiez de crédits carbone volontaires, certifiés et cessibles.**

AVENTIM SOUTIEN CHANTILLY

Victime d'une crise forestière sans précédents, la Forêt de Chantilly avait désespérément besoin d'une aide financière pour répondre aux enjeux climatiques inédits de ces dernières années. C'est dans le but commun de préserver le domaine que le promoteur immobilier AVENTIM, CARBON FOREST et l'INSTITUT DE FRANCE se sont unis pour promouvoir une exploitation durable et responsable de la forêt.

En 2019, AVENTIM a décidé de soutenir CHANTILLY en achetant des crédits carbone sur les parcelles de la forêt de Chantilly. Ce financement a aidé à la mise en place d'une gestion à couvert continu en mettant en place un MONITORING des arbres et de la santé des sols.

Afin de renforcer son action, AVENTIM a fait le choix d'utiliser du bois dans la construction de son nouveau siège. Avec l'aide de CARBON FOREST, des poteaux de chênes provenant de la forêt de Chantilly ont été mis en œuvre.

CARBON FOREST oeuvre sur l'installation de protocoles de mesures et de suivi de la transition forestière. CARBON FOREST a généré des crédits carbone sur l'additionnalité du carbone emmagasiné par les sols et a validé la traçabilité du bois depuis son exploitation avec l'expertise de BUREAU VERITAS.



LE MARCHÉ VOLONTAIRE DE CARBONE

Une offre claire et garantie

CARBON FOREST propose une solution circulaire, locale, tangible et forte pour soutenir la transition forestière et la conservation des poumons verts de notre pays. Vous pouvez aujourd'hui contrebalancer des émissions incompressibles (scope 3) ou non encore atteintes (scope 1 et 2) sur le **Marché Volontaire de Carbone (MVC)**.

Afin d'accompagner les pratiques mises en place par les propriétaires forestiers dans le but de préserver l'environnement, CARBON FOREST vous offre **un moyen concret de participer à l'amélioration du puits de carbone forestier et aux multiples fonctions rendues par les forêts**.

La force de notre démarche réside dans son mode de gestion. N'effectuant pas de coupe à blanc et donc pas de déstockage massif, **nous sommes en mesure d'anticiper l'emmagasinement du carbone par l'écosystème forestier**. Un fonctionnement qui offre une garantie pour les propriétaires forestiers comme pour les contractants.

**Additionnalité permanente et minimale de
3TCO₂e/ha/An séquestrées sur chaque projet**

EXEMPLE CONCRET

ECO DDS, éco-organisme, agit pour la collecte, le regroupement et la traite des déchets diffus spécifiques (DDS) grâce à une démarche innovante, dans le but de préserver autant la santé de chacun, que l'environnement.

En corrélation avec ses objectifs de neutralité carbone, EcoDDS a choisi CARBON FOREST pour soutenir la transition forestière, à hauteur de ses émissions incompressibles sur le périmètre des transports. 800 hectares de forêts sont ainsi mobilisés dans le but de séquestrer annuellement 2 400 tonnes de CO₂e.

JOURNÉES EN FORÊT

Parce qu'agir sur l'environnement et réduire son empreinte carbone n'est pas toujours un acte tangible, CARBON FOREST propose aux entreprises de découvrir la démarche sur le terrain.

Véritable levier fédérateur d'une entité, nous proposons à vos équipes tout au long de la démarche de passer des journées au cœur de la forêt afin de ressentir, comprendre et mieux appréhender les enjeux d'un écosystème à la fois complexe et vital.

UNE DÉMARCHE CERTIFIÉE

Afin de mener ses actions, CARBON FOREST rassemble un collectif de nombreux spécialistes tournés vers la protection de l'environnement :



Accrédité par Bureau Veritas dans le cadre d'une labellisation, CARBON FOREST développe un service offrant des solutions innovations dans le développement durable des forêts.



Aux côtés de Bertrand PICCARD, CARBON FOREST est membre fondateur de l'Alliance Internationale pour des solutions efficaces, et bénéficie de son label.



Institut d'Ecologie et des Sciences de l'Environnement (IEES) de Paris conseil et supervise les programmes environnementaux de CARBON FOREST.



Le laboratoire VECTOEUR à Beaune est spécialisé dans les analyses de sols qu'il réalise pour CARBON FOREST.



La structure des contrats de vente de droits environnementaux a été rédigée par le cabinet HUGLO LEPAGE, spécialisé en droit de l'environnement, conseil investi en RSE avec un développement important dans le domaine du climat et des crédits carbone.



CARBON FOREST

Pour un stockage carbone durable

+33 (0)2 43 29 30 07

+33 (0)6 07 17 53 21

contact@carbon-forest.com

www.carbon-forest.com